

## Découvrir le tir

Catégorie : Ecole de tir

Publié par Bureau le 22/9/2006

L'École est ouverte aux enfants, filles et garçons, âgés de 8 à 13 ans (nés de 2011 à 2016) dans la limite de 14 inscrits maximum ; elle a lieu les mercredis, à raison d'une séance "débutants" de 13h40 à 15h00 et d'une séance "confirmés" de 15h30 à 16h50 ; les jeunes de 14 à 16 ans, pour qui une séance spécifique de 8 places, ouverte également aux juniors (17 à 19 ans) a en outre lieu le jeudi de 18h45 à 20h15 peuvent être admis le mercredi dans la limite des places disponibles. Il n'y a pas, sauf exception signalée aux parents, de cours pendant les vacances scolaires :

[https://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html?annee=308&zone=666&search\\_input=Hauts+de+Seine+%2892%29](https://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html?annee=308&zone=666&search_input=Hauts+de+Seine+%2892%29)

Stand : sous-sol du CAS 16 place de l'Hôtel de Ville 92600 Asnières sur Seine.

Saison 2024/2025 : - cotisation pour les 8 à 13 ans : 270 euros (cibles, munitions 10m, assurance et prêt de l'arme inclus) / tarif réduit à 248,50 pour les Asniérois / + droit d'entrée nouvel adhérent : 22 euros.- cotisation pour les 14 à 19 ans : 290 euros (cibles, munitions 10m et entraînement 50m, assurance et prêt de l'arme inclus) / tarif réduit à 266,50 pour les Asniérois / + droit d'entrée nouvel adhérent : 22 euros. A noter, le club est partenaire du dispositif Pass+ Hauts-de-Seine-Yvelines, qui accorde une aide de 80€ à 100€ à chaque jeune de 18 ans maxi.

<https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/colleges-et-education/le-pass-plus>

Des moniteurs diplômés par la Fédération Française de Tir encadrent les enfants et les font tirer suivant les règles et les disciplines de la Fédération. Les valeurs qui y sont enseignées sont celles du dispositif "Cibles de couleurs" mis en place par la FFTir :

<https://ciblescouleurs.fftir.org/je-suis-tireur/decouvrir/> Ils les font tirer, sur les 8 postes de tir, avec des carabines de compétition à air comprimé sur des cibles situées à 10 mètres. Suivant les catégories d'âge, ils sont assistés : -> Pour les plus jeunes par un support à ressort leur permettant de ne pas avoir à soutenir le poids de l'arme. (Poussins: 8-9 ans)

<http://pascal.lapierre1.free.fr/ATS/modules/xcgal/displayimage.php?pid=2689&fullsize=1> -> Pour la catégorie intermédiaire par un support à assistance modulable prenant en charge une partie du poids de l'arme. (Benjamins: 10-11 ans)

<http://pascal.lapierre1.free.fr/ATS/modules/xcgal/displayimage.php?pid=2828&fullsize=1>

-> Les plus grands tirent sans l'assistance d'un dispositif d'aide de prise en charge de poids de l'arme. Leur morphologie le permettant. (Minimes: 12-13 ans)

->

<http://pascal.lapierre1.free.fr/ATS/modules/xcgal/displayimage.php?pid=2691&fullsize=1>

Au cours des séances seront appris les fondamentaux du tir à la carabine : la sécurité, la connaissance de l'arme, la posture, la visée, le lâcher, la concentration etc... Une importance toute particulière est donnée à la discipline et au respect des règles de sécurité. Avec l'accord des parents, l'enfant sera encouragé à participer à des compétitions.